



## PELERINAGE DIOCESAIN A LOURDES

Du 23/08/2024 au 26/08/2024

Bonjour,

**Pour une bonne prise en charge du malade lors du pèlerinage, il est important que les dossiers soient remplis avec précision. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.**

Les pèlerins malades ou handicapés désirant prendre part au pèlerinage devront faire leur demande en remplissant et en faisant compléter les documents suivants.

Voici les étapes à suivre :

**1°) Constituer un dossier complet avec :**

- le **dossier médical** ci-joint à faire remplir par votre médecin traitant. Le glisser dans une enveloppe cachetée à l'attention des médecins de l'Hospitalité Aveyronnaise avec la **dernière ordonnance** du traitement habituel
- la **feuille d'inscription** ci-jointe
- le **chèque de règlement** à l'ordre de l'Hospitalité Aveyronnaise

Ce dossier complet doit être envoyé au plus tard le **21 juillet 2024**, à l'adresse :

HOSPITALITE AVEYRONNAISE  
BP 540  
12005 RODEZ CEDEX

**2°) Une lettre confirmant votre inscription au pèlerinage**, après avis de la commission médicale, vous sera envoyée 7 jours avant le départ du pèlerinage.

**LES FRAIS DE SEJOUR POUR 2024 s'élèveront à 255 € - ACCOMPAGNANTS : 255 €**  
(Séjour et transport compris)

## **OBSERVATIONS**

### **Le séjour :**

A Lourdes, les pèlerins malades séjourneront à l'Accueil Notre-Dame où ils seront pris en charge par le corps médical et les hospitaliers.

La présence d'un membre de la famille auprès du pèlerin malade peut être acceptée selon l'état de santé du malade. Dans ce cas il sera logé avec lui à titre exceptionnel, il devra remplir une feuille d'inscription malade.

### **Remarques importantes :**

- Le fait de déposer un dossier n'implique pas l'admission du pèlerin malade.
- Après votre inscription, si vous êtes dans l'impossibilité de venir, veuillez-nous en informer au plus tôt en appelant au 07 82 13 66 25.
- Nous pourrions ainsi proposer aux personnes sur liste d'attente de participer au pèlerinage.

## **RAPPEL**

Vous devez emporter avec vous :

- **VOTRE CARTE VITALE et de MUTUELLE.**
- **LA DERNIERE ORDONNANCE PRESCRITE** = ordonnance en cours au moment du pèlerinage
- **VOS MEDICAMENTS.**

Le bureau